



SANS CLASSIFICATION

Cdmt PdG
Chef comm

SION, 16.08.2021

À ne pas communiquer au public avant le mardi 17 août 2021; 1330

Communiqué de presse

Ouverture des inscriptions pour l'édition 2022 de la Patrouille des Glaciers– nomination du nouveau commandant PdG

Les inscriptions pour la Patrouille des Glaciers 2022 débuteront le 1. Septembre. Le Chef de l'Armée, le commandant de corps Thomas Süssli a nommé le colonel d'état-major général Roger Schwery, officier de carrière, comme nouveau commandant de la Patrouille des Glaciers (PdG). Roger Schwery succède ainsi au colonel d'état-major général Daniel Jolliet qui a demandé son changement d'affectation.

Le colonel EMG Schwery exercera la fonction de commandant PdG à temps partiel.

Il travaille comme chef des opérations à la base d'aide au commandement de l'armée (BAC). Avant cela, il était chef de l'état-major de la BAC et officier supérieur adjoint du chef de la BAC. Pour sa nouvelle fonction, Roger Schwery pourra s'appuyer sur une solide expérience: il a participé lui-même à la PdG, a appuyé en qualité de commandant de bataillon cette organisation en 2010 et fût ensuite le sous-chef d'état-major pour l'aide au commandement de la Patrouille des Glaciers.

Le Chef de l'Armée remercie le col EMG Daniel Jolliet pour son infatigable engagement au profit de la Patrouille des Glaciers et lui souhaite le meilleur pour la suite.

Ouverture des inscriptions

Tous les 2 ans, l'Armée suisse organise la Patrouille des Glaciers (PdG). La PdG est la plus grande course de ski-alpinisme au monde. Cette course militaire historique internationale est ouverte aux concurrents civils, élites et populaires. Suite à l'annulation de l'édition 2020 de la PdG en raison de la crise du Covid-19, cette course mythique va à nouveau pouvoir avoir lieu. À partir de 2022, en coopération avec le Club Alpin Suisse (CAS), la Patrouille des Glaciers fera partie intégrante de la Swiss Cup, regroupement de courses de ski alpinisme en Suisse. Les résultats des patrouilleurs de la PdG seront donc comptés dans le classement général de la Swiss Cup.

La prochaine édition est prévue durant la semaine du 25 avril au 2 mai 2022. Les jours de courses prévus sont le mardi et mercredi (courses Z1 et A1) ainsi que le vendredi et samedi (courses Z2 et A2). Selon les conditions météorologiques ou nivologiques, les courses peuvent être reportées, annulées ou interrompues.

L'Armée Suisse, la Confédération et le Canton du Valais travaillent main dans la main pour la préparation et le succès de la Patrouille des Glaciers 2022.

Processus d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes du 1er au 30 septembre 2021, sur le nouveau site officiel: www.pdg.ch. Le règlement de l'édition 2022, comprenant les informations détaillées utiles et nécessaires, est disponible dès aujourd'hui sur le site internet: www.pdg.ch. Si le nombre de patrouilles inscrite devait dépasser le nombre de places disponibles, un tirage au sort aura lieu. Les patrouilles militaires suisses et internationales ainsi que les patrouilles avec guide de montagne certifié seront prioritaires. L'ordre dans lequel les inscriptions parviennent au commandement PdG ne joue aucun rôle. Les inscriptions seront contrôlées durant les mois d'octobre et novembre 2021. Le tirage au sort aura lieu le 25 novembre 2021. L'heure de la communication des résultats sera transmise ultérieurement.

Chaque patrouille a l'obligation d'inscrire quatre concurrents, l'un d'eux étant désigné comme remplaçant. Un concurrent ne peut s'inscrire qu'une seule fois et pour une seule course ! Des permutations ne sont possibles qu'au sein de la patrouille. Le choix des trois patrouilleurs prenant finalement le départ appartient, in fine, à la patrouille. Les patrouilleurs peuvent annoncer jusqu'au 11 avril 2022 des changements au sein de la patrouille.

La lecture approfondie du règlement est recommandée, car plusieurs nouveautés sont instaurées, dont voici quelques exemples :

1. Les patrouilles au départ d'AROLLA n'auront plus l'obligation de passer la nuit qui précède la course dans le val d'Hérens et pourront profiter du confort de leur domicile. Ils devront se présenter sur le site des casernes de SION et seront acheminés par des bus de voyage sur la ligne de départ d'AROLLA. Cette mesure vise à améliorer le confort des patrouilleurs. Néanmoins, si une patrouille souhaite passer la nuit dans le val d'Hérens, elle pourra réserver, à ses frais, son logement via une plate-forme mise à disposition sur le site www.pdg.ch et son acheminement au départ d'Arolla sera garanti par les bus.
2. Le briefing d'avant course se déroulera pour toutes les patrouilles sur le site de l'église de Zermatt. Il ne sera tenu qu'une seule fois pour chaque course. Les patrouilles pourront suivre le briefing depuis l'église de Zermatt mais également en live Stream sur plusieurs canaux de communication.

Collaboration avec les CFF

Dans un souci permanent d'éco-responsabilité, le commandement de la PdG favorise l'acheminement et le retour des patrouilles par l'intermédiaire des transports publics. Pour ce faire, la finance d'inscription inclut un billet CFF 2e classe aller-retour entre le domicile du patrouilleur et le départ/arrivée de la course. Cette nouveauté est le fruit d'une collaboration avec les CFF qui offrent à prix réduit ces billets tout en gérant la logistique liée aux titres de transports. Pour les patrouilleurs au départ d'Arolla, des navettes feront le lien entre la gare de Sion, Sion caserne militaire et Arolla. Les patrouilleurs pourront prendre le petit déjeuner sur le site de la caserne de Sion.

Le commandement de la Patrouille des Glaciers est prêt à recevoir les inscriptions des patrouilleurs et leur souhaite déjà une bonne préparation !

Informations pour les médias :

Lt col Valentin Lathion, représentant cdt PdG, presse@pdg.ch, +41 58 484 63 89